pébéo
fabricant de couleurs

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2015/830)

|>RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L´ENTREPRISE

Ce mélange ne requiert pas légalement de FDS selon l'Article 31 du règlement REACH (1907/2006). Ce document a pour but d'informer l'utilisateur en aval du statut de cette substance au regard de REACH et CLP, de certaines de ses propriétés intrinsèques et de communiquer sur des conseils d'utilisation tel que le mentionne l'Article 32 du règlement REACH.

Dans ces conditions, il ne peut faire l'objet de non-conformité ou de non concordance au regard du règlement (CE) 453/2010 et il ne peut être soumis aux mêmes exigences.

|> 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : Acrylique fine Studio Acrylics : toutes couleurs faites en France

Code du produit : FDS028

Voir liste des références en annexe

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Peintures & Vernis pour artistes

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : PEBEO SAS.

Adresse : CS 10106 .13881.GEMENOS CEDEX.FRANCE.

Téléphone : 33 (0) 4.42.32.08.08. Fax : 33 (0) 4.42.32.01.70.

cdedeyne@pebeo.com

www.pebeo.com

1.4. Numéro d´appel d´urgence : 33 (0) 1.45.42.59.59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net .

RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les rubriques 3 et 8).

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d´étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.

Aucun élément d'étiquetage n'est requis pour ce mélange.

2.3. Autres dangers

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC)>= 0.1% publiées par l´Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l´article 57 du REACH : http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Aucune substance ne répond aux critères énoncés dans l'annexe II partie A du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec les yeux :

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

En cas d'ingestion :

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Garder au repos. Ne pas faire vomir.

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L´INCENDIE

Non inflammable.

5.1. Moyens d´extinction

Moyens d´extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- poudres polyvalentes ABC
- poudres BC
- dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d´extinction inappropriés

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)
- oxyde d'azote (NO)
- dioxyde d'azote (NO2)

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d´urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

6.2. Précautions pour la protection de l´environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d´autres rubriques

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Prévention des incendies :

Manipuler dans des zones bien ventilées.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

Equipements et procédures recommandés :

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Equipements et procédures interdits :

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune donnée n'est disponible.

Stockage

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au dehors.

Emballage

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L´EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune donnée n'est disponible.

8.2. Contrôles de l´exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogramme(s) d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

- Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes de sécurité conformes à la norme NF EN166.

- Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Type de gants conseillés :

- Latex naturel
- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))

- PVC (Polychlorure de vinyle)
- Caoutchouc Butyle (Copolymère isobutylène-isoprène)

- Protection du corps

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

|>RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat Physique :	Pâteux.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH :	8.30 . Base faible.
Point/intervalle d'ébullition :	Non concerné.
Intervalle de point d'éclair :	Non concerné.
Pression de vapeur (50°C) :	Non concerné.
Densité :	1.30
Hydrosolubilité :	Diluable.
Point/intervalle de fusion :	Non concerné.
Point/intervalle d'auto-inflammation :	Non concerné.
Point/intervalle de décomposition :	Non concerné.

|> 9.2. Autres informations

COV (g/l) :	11.90

|>RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée n'est disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Exposé à des températures élevées, le mélange peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote.

10.4. Conditions à éviter

Eviter :

- le gel

|> 10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée n'est disponible.

|> 10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO2)

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

11.1.1. Substances

Aucune information toxicologique n'est disponible sur les substances.

11.1.2. Mélange

Aucune information toxicologique n'est disponible sur le mélange.

Monographie(s) du CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) :

CAS 13463-67-7 : CIRC Groupe 2B : L'agent est peut-être cancérogène pour l'homme.

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

12.1.2. Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée n'est disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée n'est disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée n'est disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L´ÉLIMINATION

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés :

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

Codes déchets (Décision 2014/955/CE, Directive 2008/98/CEE relative aux déchets dangereux) :

20 01 27 * peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

15 01 02 emballages en matières plastiques

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport .

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d´emballage

-

14.5. Dangers pour l´environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l´utilisateur

-

|>RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d´environnement

|> - Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2018/669 (ATP 11)

- Informations relatives à l'emballage :

Aucune donnée n'est disponible.

- Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible.

- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :

N° TMP	Libellé
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique.
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :
84	hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthhylsulfone, diméthylsulfoxyde.

- Nomenclature des installations classées (Version 46 d'octobre 2018, prise en compte des dispositions de la directive 2012/18/UE dite Seveso 3) :

N° ICPE	Désignation de la rubrique	Régime Rayo
1630	Soude ou potasse caustique (emploi ou stockage de lessives de).	

Régime = A: autorisation ; E: Enregistrement ; D: déclaration ; S: servitude d´utilité publique ; C: soumis au contrôle périodique prévu par l´article L. 512-11 du code de l´environnement.

Rayon = Rayon d´affichage en kilomètres.

- Ordonnance Suisse sur la taxe d´incitation sur les composés organiques volatils :

34590-94-8	2-(3-méthoxypropoxy)propane-1-ol

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée n'est disponible.

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.

WGK : Wassergefahrdungsklasse (Water Hazard Class).

PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.

vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.

SVHC : Substance of Very High Concern.

Références	Désignation Référence
837372	ACRYL.ST.HV 3T100ML FLUO JAUNE
837371	ACRYL.ST.HV 3T100ML FLUO ROSE
837370	ACRYL.ST.3T100ML FLUO ORANGE
837360	ACRYL.ST.3T100ML BLEU NOIR IR
837359	ACRYL.ST.3T100ML VERT JAUN IR
837358	ACRYL.ST.3T100ML VERT BLEU IR
837357	ACRYL.ST.3T100ML BLEU VERT IR
837356	ACRYL.ST.HV3T100ML VIO BLEU IR
837355	ACRYL.ST.HV3T100ML CUIVRE
837354	ACRYL.ST.HV3T100ML RGE BLEU IR
837353	ACRYL.ST.HV 3T100ML ORAN JAU I
837352	ACRYL.STUD.HV 3T100ML OR
837351	ACRYL.STUD.3T100ML ARGENT
837350	ACRYL.STUD.3T100ML OR RICHE
837065	ACRYL.STUD.3T100ML BLANC IVOIR
837064	ACRYL.ST.3T100ML OMBRE NATUR
837063	ACRYL.ST.3T100ML TERRE ROUGE
837061	ACRYL.ST.3T100ML TERRE VERTE
837060	ACRYL.ST.3T100ML VERT OX.CHR.I
837059	ACRYL.ST.3T100ML VERT VESSIE
837056	ACRYL.ST.3T100ML BLEU PRUSSE I
837055	ACRYL.ST.3T100ML ROSE AZO
837054	ACRYL.ST.3T100ML CRAMOISI ALIZ
837053	ACRYL.STUD.3T100ML ROU.CAD.F.I
837052	ACRYL.STUD.3T100ML JAU.CAD.F.I
837051	ACRYL.STUD HV 3T100ML JAU LUMI
837050	ACRYL.STU.HV 3T100ML MAGENT PR
837049	ACRYL.STUD.3T100ML CYAN PR OPA
837048	ACRYL.STU.HV 3T100ML JAU PR OP
837047	ACRYL.STUD. 3T100ML VIOLET COB
837039	ACRYL.STU HV 3T100ML ROUG VEN
837038	ACRYL.STU.HV 3T100ML SIENNE BR
837036	ACRYL.STUD. 3T100ML SIENNE NAT
837035	ACRYL.STU HV 3T100 JAUN DE VEN
837034	ACRYL.STUD HV 3T100 OCRE ROUG
837033	ACRYL.STUD. 3T100ML ROUGE CAD
837032	ACRYL.STUD. 3T100ML ORANGE CAD
837030	ACRYL.STUD HV 3T100ML BLEU TUR
837029	ACRYL.STUD.HV 3T100ML OMBRE BR
837028	ACRYL.STUD HV 3T100ML BLEU CER
837027	ACRYL.STUD.HV 3T100ML OCR JAUN
837026	ACRYL.STUD.3T100ML NOIR DE MA
837025	ACRYL.STU HV 3T100 BL OUTRE CL
837024	ACRYL.STU HV3T100ML JAUN NAPL
837023	ACRYL.STU HV 3T100ML J CAD MOY
837022	ACRYL.STUD. 3T100ML JAUN CAD C
837021	ACRYL.STU HV 3T100ML VIOL ORIE
837020	ACRYL.STU HV 3T100ML ECARL QUI
837019	ACRYL STUD HV 3T100 VERM TRANS
837018	ACRYL ST HV.3T100ML CARMIN NAP
837017	ACRYL.STUD HV 3T100ML BLEU PHT
837015	ACRYL.ST HV3T100ML BLEU OUT FC
837014	ACRYL.STU HV3T100ML BLEU COB I
837013	ACRYL.STU HV 3T100ML JA AZO CL
837011	ACRYLIQUE FINE STUDIO ACRYLICS 100 ML BLANC DE TITANE
179372	ACRYL ST.HV 500ML FLUO JAUNE
179371	ACRYL ST.HV 500ML FLUO ROSE
179370	ACRYL ST.HV 500ML FLUO ORANGE
179357	ACRYL ST.HV 500ML BLEU VERT IR
179355	ACRYL STU.HV 500ML CUIVRE
179354	ACRYL ST.HV 500ML RGE BLEU IRI
179353	ACRYL ST.HV 500ML ORAN JAU IRI
179352	ACRYL STU.HV 500ML OR
179351	ACRYL STU.HV 500ML ARGENT
179065	ACRYL ST.HV 500ML BLANC IVOIRE
179050	ACRYL ST.HV 500ML MAGENTA PRIM

179049	ACRYL ST.HV 500ML CYAN PRIM OP
179048	ACRYL ST.HV 500ML JAU PRIM OP
179047	ACRYL ST.HV 500ML VIO COB FC I
179046	ACRYL STU.HV 500ML GRIS NEUTRE
179045	ACRYL STU.HV 500ML ROSE VIF OP
179044	ACRYL STU.HV 500ML VERT HOOK
179043	ACRYL STU HV 500ML VERT CAD IM
179042	ACRYL STU.HV 500ML EMERE PHTA
179038	ACRYL STU.HV 500ML SIENNE BR
179036	ACRYL STU.HV 500ML SIENNE NAT
179033	ACRYL STU.HV 500ML RGE CAD IM
179032	ACRYL STU.HV 500ML ORAN CAD IM
179030	ACRYL STUD.HV500ML BLEU TURQ
179029	ACRYL STU.HV 500ML OMBRE BRUL
179027	ACRYL STU.HV 500ML OCRE JAUNE
179026	ACRYL STU.HV 500ML NOIR MARS
179024	ACRYL STU.HV 500ML JAU NAPL IM
179023	ACRYL STU.HV 500ML J CAD MOY
179022	ACRYL.STU.HV500ML JAUN CAD CIT
179018	ACRYL STU.HV 500ML CARMIN NAPH
179017	ACRYL STU.HV 500ML BLEU PHTALO
179015	ACRYL STU.HV 500ML BLEU OUTR
179014	ACRYL STUD.HV500ML BLEU COB IM
179011	ACRYLIQUE FINE STUDIO ACRYLICS 500 ML BLANC DE TITANE
164360	ACRYL.ST.HV 3T250 BLEU NR IR
164359	ACRYL.ST.HV 3T250 VERT JAU IR
164358	ACRYL.ST.HV 3T250 VERT BLEU IR
164357	ACRYL.ST.HV 3T250 BLEU VERT IR
164356	ACRYL.STU.HV 3T250 VIO BLEU IR
164355	ACRYL.STU.HV 3T250 ML CUIVRE
164354	ACRYL.STU.HV 3T250 RGE BLEU IR
164353	ACRYL.STU.HV 3T250 ORAN JAU IR
164352	ACRYL.STU.HV3T250ML OR
164351	ACRYL.STU.HV3T250ML ARGENT
164350	ACRYL.STU.HV 3T250 OR RICHE
164065	ACRYL.STU.HV 3T250 BLANC IVOI
164064	ACRYL.STU.HV 3T250 OMBRE NAT
164063	ACRYL.STU.HV 3T250 TERRE ROUGE
164061	ACRYL.STU.HV 3T250 TERRE VERTE
164060	ACRYL.STU.HV 3T250 VERT OX.CHR
164059	ACRYL.STU.HV 3T250 VERT VESSIE
164056	ACRYL.STU.HV 3T250 BLEU PRUSSE
164055	ACRYL.STU.HV 3T250 ROSE AZO
164054	ACRYL.STU.HV3T250 CRAMOSI.ALIZ
164053	ACRYL.STU.HV3T250 ROU.CAD.F.I
164052	ACRYL.STU.HV3T250 JAU CAD F.I
164050	ACRYL.STU.HV 3T250 MAGENTA PRI
164049	ACRYL.STU.HV 3T250 CYAN PRIM
164048	ACRYL.STU.HV 3T250 JAUNE PRIM.
164046	ACRYL STU HV 3T250ML GRIS NEUT
164045	ACRYL.STU HV 3T250ML ROSE VIF
164043	ACRYL.STU HV3T250ML VERT CAD I
164042	ACRYL.STU HV3T250ML EMERA PHTA
164041	ACRYL.STU HV 3T250ML BLC VIF
164040	ACRYL.STUD HV 3T250 GRIS PAYNE
164038	ACRYL.STU.HV 3T250ML SIENNE BR
164036	ACRYL.STU HV 3T250ML SIEN NAT
164033	ACRYL.STU HV 3T250ML ROUGE CAD
164032	ACRYL.STU HV 3T250ML ORANG CAD
164030	ACRYL.STU HV 3T250ML BLEU TUR
164029	ACRYL.STU HV 3T250ML OMBRE BR
164028	ACRYL.STU HV 3T250ML BLEU CER
164027	ACRYL.STU HV 3T250ML OCR JAUN
164026	ACRYL.STU 3T250ML NOIR DE MA
164024	ACRYL.STU HV3T250ML JAUN NAPL
164023	ACRYL.STU HV 3T250ML J CAD MOY
164021	ACRYL.STU HV 3T250ML VIOL ORIE

164020	ACRYL.STU HV 3T250ML ECARL QUI
164019	ACRYL STU HV 3T250 VERM TRANS
164018	ACRYL ST HV.3T250ML CARMIN NAP
164017	ACRYL.STU HV 3T250ML BLEU PHT
164015	ACRYL.ST HV3T250ML BLEU OUT FC
164013	ACRYL.STU HV 3T250ML JA AZO CL
164011	ACRYLIQUE FINE STUDIO ACRYLICS 250 ML BLANC DE TITANE
833500	Acrylic studio pack dyna
831600	ACRYL ST 5T100ML PACK+CERC CH